



Coeur de
ville

CROLLES, MA VILLE DEMAIN



Etude globale pour le confortement du Coeur de Ville
Relevés des échanges du 1er Comité Consultatif - 2 Juillet 2015

Liste des participants

collège HABITANTS

Kim BONNEVILLE
Amandine GALLERI
Jean-Baptiste MOULARD
Sébastien DOMINGUEZ
Franck ROBERT
Anne FORET
Eric ROETS
Michel COUENNE
Mireille CHAMOND
Christian NICOT
Caroline TURIN
Catherine DOUILLARD

Excusée :
Tiphaine GUITTAT

Absents :
Kilian TROUMELIN
Thomas BEC-LUCAT
Robert CAMOZZI

collège ASSOCIATIONS

Alain JOLLY
(Crolles Commerces)

Richard WEITTEN
(Patrimoine et Avenir en Grésivaudan)

Bertrand CHRISTIAN
(ADTC)

Jérôme CORNIL
(MJC)

Autre personne présente :
Christiane RETOUT
(Patrimoine et Avenir en Grésivaudan présidente et habitante de Bernin)

Pour les prochains Comité Consultatif, il est rappelé qu'un seul représentant par association pourra être présent. La définition du comité, sa composition et sa taille, a nécessité de faire des choix et de refuser d'autres associations. Il est donc important de se tenir au nombre de participants retenus.

collège ELUS

Philippe LORIMIER
Marc BRUNELLO
Sylvie BOURDARIAS
Jean-Philippe PAGES
Annie FRAGOLA
Gilbert CROZES
Aude PAIN

Excusés :
Patricia MORAND
Bernard FORT

Arrivée en fin d'atelier :
Nelly GROS

RAPPEL DU PROGRAMME DE CE 1^{er} COMITÉ CONSULTATIF

Temps 1 – Prise de connaissances 30'

18h45 - accueil par Marc Brunello et M le Maire
18h50 - Qui sommes nous, tour de table

Temps 2 – Le comité consultatif et l'étude Cœur de Ville 20'

19h15
l'équipe projet et le déroulé de l'étude
les modes de concertation prévus
le fonctionnement du Comité Consultatif
échange, réaction, discussion

Temps 3 – Atelier sur connaissances des lieux, usages et pratiques du Cœur de ville 1h

19h35
- par groupe de 3 à 4 personnes. Discussion sur un thème 7'
- débat collectif sur 9 thèmes forts du diagnostic
- écho aux 1^{er} ressentis de l'équipe projet

20h35 - Synthèse et conclusion du 1^{er} Comité Consultatif

20h45 – Pot

vue de l'atelier avec au premier plan, la localisation des habitants sur la commune



RELEVÉ SYNTHÉTIQUE DES ÉCHANGES DE L'ATELIER

Ce premier comité consultatif avait pour objectif de partager des informations et de faire remonter des informations au bureau d'étude. Les discussions ont été riches. Les principaux points évoqués, selon les 9 thèmes proposés, sont les suivants :

CROLLES DANS LE GRÉSIVAUDAN

- des commerces, un marché, des équipements culturels, des services (notamment médecins), des emplois (plus d'emplois que d'habitants)...un vrai rayonnement.
- Crolles a un rôle central et le centre ville ne reflète pas ce rôle : quelqu'un d'immense avec un petit coeur, un grand corps avec une "petite tête".
- Crolles traversée par la RD1090, source de contraintes et conflits d'usage localement...Mais une situation qui se retrouve sur les autres communes du Grésivaudan, également traversées. Il existe un lien. Avoir une réflexion globale et voir comment les autres communes gèrent cette situation.
- Crolles, un multipôle, on trouve tout.
- écho au Schéma de Cohérence Territoriale de la région grenobloise (<http://scot-region-grenoble.org>) lors de la définition du SCoT, Crolles n'a pas été politiquement reconnu comme un pôle urbain au même titre qu'une petite ville comme Saint-Marcellin. Du coup, le Grésivaudan est une vallée qui n'a pas de ville.

LE CENTRE VILLE DE CROLLES

- "Crolles" et "centre ville" : deux mots qui ne vont pas ensemble
- une ville patchwork et peut être plusieurs centres : la zone, le coeur...
- une urbanisation qui s'est faite par absorption des hameaux plus que par transformation.
- les gens viennent surtout sur le bas
Il faudrait un rééquilibrage des fonctions entre Crolles le bas et Crolles le haut.
- une concentration de fonctions propre à un centre ville : mairie, église, écoles, équipements culturels, commerces...même si leur nombre est limité.
- le centre a glissé du secteur de l'église (rappel ancienne école et ancienne poste) vers le secteur de la mairie.
- rien de visible qui identifie le centre, sauf le marché du dimanche matin.
- s'il fallait positionner un panneau signalétique pour indiquer le centre ville, ce serait compliqué.
- est ce que le centre doit être sur l'espace "coeur de ville" ?
- Est ce que cet espace contraint par la RD et donc ce périmètre d'étude défini doivent être la base de la construction d'un centre ? Aller vers ou affirmer une pluripolarité ?
- les gens qui ne connaissent pas Crolles, sur un premier regard, disent que c'est moche.

L'ESPACE PUBLIC

- il manque une place avec des commerces sympas. Observation faite en partant du constat de l'occupation par des banques d'une place créant un espace minéral et non convivial.
- des rues étroites autour de l'église : réfléchir à des sens uniques.
- des rues, au contraire, largement dimensionnées qui ne présente pas de trottoirs.
- manque de sécurité au niveau de la RD. Des vitesses à réguler (voitures, mais aussi bus, camions et convois exceptionnels).
- des carrefours et traversées difficiles, comme au niveau de la rue Henri Lanier, rue de Belledonne avec beaucoup de voitures qui ne respectent pas l'interdiction de tourner à gauche.
- besoin d'aménagements pour faire ralentir : chicanes...
- la suppression de l'éclairage nocturne est évoquée positivement mais semble favoriser l'augmentation de la vitesse sur la RD. Ce point reste à questionner.
- existence de panneaux "zone 30" sur la RD mais cette voie n'est pas aménagée comme une "zone 30". Il faut changer la stratégie de la rue.
- de la Poste à l'église, il faudrait créer une allée piétonne...et on aurait un centre.
- établir une stratégie pour transformer l'espace : faire évoluer les abords de la RD, ouvrir l'espace (pouvant nécessiter de raser des constructions).

DÉPLACEMENTS ET STATIONNEMENTS

- le problème de la RD ne se pose pas qu'à Crolles. Regarder ce qui se passe ailleurs. exemple de l'aménagement de circulation alternée à Lumbin.
- avec la configuration de Crolles, on doit prendre sa voiture pour aller dans les différents commerces. Notamment pour les courses "lourdes" il faut prendre sa voiture.
- témoignage de l'utilisation d'une carriole à vélo pour faire ses courses, même si pas toujours facile.
- pas de parking vélo sur les commerces du bas (exemple de l'hypermarché)
- un service de livraison des courses mis en place par l'hypermarché (à destination des personnes âgées et PMR) arrêté par manque de demandes;
- les commerces ont besoin de stationnement.
- jour de marché : du stationnement sauvage qui est nécessaire à l'attractivité du marché mais aussi qui complique la circulation des piétons dont les familles avec enfants.
- mais plus on fait de stationnements, plus on incite les gens à venir en voiture dans le centre.
- il faut que les autres moyens de déplacements soient performants et que les cheminements soient sécurisés.
- rappel diagnostic fait dans le Plan Local d'Urbanisme : sur le territoire de Crolles, la surface cumulée du stationnement est supérieure à la surface cumulée de l'emprise au sol de tous les bâtiments.
- manque de cheminements entre équipements et commerces, et notamment le long de la RD.
- des circuits voitures alternatifs ("déviation sauvage") = problème de vitesse et de sécurité.
- une impression de moins de trafic sur la RD...qui sera vérifiée par l'évolution des comptages.
- des priorités à droite ignorées. Comment mieux le signaler sur toute la traversée ? Est ce que les bandes vertes cyclables ne compliquent pas la lisibilité de ces priorités à droite ?

LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- une centralité avec beaucoup d'équipements et à priori pas de manque.
- mais on les cherche, manque de signalétique, de lisibilité.
- trouver des "cheminements visuels" pour aller d'un équipement à l'autre (exemple du Projo à la Médiathèque).
- problème de l'accessibilité de la Médiathèque. Trouver un accès depuis la rue Paul Eluard, pour faciliter l'accès aux habitants des quartiers Charmanche, Ardillais etc.
- place du boulodrome, donne une impression d'espace privatisé en plein centre. Il faut faire le tour.

LES COMMERCES

- ceux qui vont dans les commerces ne sont pas forcément Crollois.
- il faut penser également aux services : il y a beaucoup de professions médicales dans le centre. Fréquentées par les gens qui vivent et qui travaillent sur Crolles.
- les commerces sont un peu cachés : comme la rue qui "plonge" en dessous de la mairie.
- trop de banques concentrées sur un espace très visible.
- manque un commerce alimentaire, en complément de l'épicerie bio.
- manque d'espace autour de l'église pour fréquenter les commerces (visibilité, stationnement)
- manque de restaurants ou d'endroits conviviaux pour déjeuner.
- souvent une attente des habitants, mais un restaurant ou un bar qui marche génère souvent des plaintes des riverains en raison du bruit.
- difficile de s'implanter sur le centre : des locaux commerciaux qui présentent des loyers plus élevés que sur le bas, une accessibilité moins facile, une concurrence forte de la concentration de commerces du bas...

NATURE EN VILLE

- manque de végétaux notamment vers les espaces et équipements publics. exemples : vers la Poste, école Cascade, le long du chemin du Trait d'Union, le centre aéré...

- la place de la mairie est minérale et encadrée par 2 parkings. Mais il faut intégrer la contrainte du marché avec besoin d'esplanade.

- une présence de végétation à associer aux itinéraires vélos et piétons : confort des parcours auquel il faut aussi ajouter des bancs (contempler le paysage, faire des pauses pour les personnes âgées et PMR, se retrouver pour les jeunes...).

- le ruisseau de Crolles à mettre en valeur.

- planter des arbres, mais aussi créer des structures pour des plantes grimpantes, végétaliser des façades (peut être une solution pour animer les façades de la RD ?), valoriser des micro-espaces (exemples à Lyon, de plantations faites dans des empièchements faits dans les trottoirs).

- Parc Paturel, une super réalisation, mais peut être ajouter des espaces pour les enfants y compris dans le centre.

- exemple du Touvet, création d'un espace ouvert et convivial pour déjeuner.

PATRIMOINE ET ARCHITECTURE

- il faut bien l'inventorier et le conserver.

- trouver le moyen d'intervenir sur le patrimoine privé.

- il y a un vrai enjeu d'embellissement des façades sur la traversée.

-Car les façades tristes contribuent à l'effet négatif de cette route. Les deux bâtiments rouge et jaune avec les passages piétons couverts marquent l'oeil positivement.

- mais est ce que cette intervention n'est pas peine perdue en raison de la pollution automobile ?

- établir un nuancier pour bien accorder les teintes des façades.

- mettre en valeur le Château par des éléments signalétiques d'information...peut être d'autres éléments d'intérêt patrimonial pourraient faire aussi l'objet d'une information.

LE LOGEMENT

- pas de logements sans commerces (alimentation), proximité de transports en commun, chemins piétons et vélos aménagés, un environnement vert, des espaces de rencontres comme à la Cotinière.

- créer des lieux de vie intergénérationnels

- favoriser la réhabilitation du bâti.

A VENIR...

Prochain Comité Consultatif, le Lundi 12 Octobre, en mairie, de 19h45 – 21h45 pour le PARTAGE DU DIAGNOSTIC

LISTE DES DOCUMENTS

déjà transmis aux participants ou remis lors du comité consultatif

- cahier des charges de présentation de l'étude
- liste des participants
- programme des ateliers à venir
- compte rendu de la balade urbaine
- photo aérienne et périmètre d'étude

DOCUMENT JOINT À CE COMPTE RENDU

- support de présentation

**Merci encore pour votre participation.
Bienvenue à ceux qui n'ont pas pu être là pour ce premier atelier.
Vos contributions vont permettre d'enrichir le diagnostic
sur lequel nous sommes en train de travailler.**